



ACTIVITÉ DE LOCALISATION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE MONDIALE (LGHS)

AVIS D'OPPORTUNITÉ DE FINANCEMENT (NOFO)

Date d'émission de l'avis d'opportunité de financement (NOFO) : 29 juillet 2024

Date limite pour les questions : 7 août 2024, à 17 heures, heure de l'Afrique de l'Ouest (WAT)

Méthode de livraison : Par courriel : LGHSGrants@lghsproject.net

Objet : NOFO No. NOFO_CM001

Nom du programme : Activité de localisation de la sécurité sanitaire mondiale au Cameroun

Les candidats potentiels,

Le Groupe Panagora, dans le cadre du projet de Localisation de la Sécurité Sanitaire Mondiale (LGHS) financé par l'USAID, sollicite des demandes de subventions de la part d'organisations locales qualifiées pour financer des activités dans le cadre du projet LGHS. **LGHS a l'intention de publier un appel à candidatures (RFA) pour les bénéficiaires potentiels au Cameroun afin de financer des activités de sécurité sanitaire mondiale.** L'appel à candidatures sera publié en deux phases, comprenant une note conceptuelle, suivie d'une demande technique et financière complète. Le processus d'appel à candidatures en deux phases se déroule comme suit :

Phase I : Soumission de la note conceptuelle avant 17 heures WAT le 10 septembre 2024

Les candidats soumettront une note conceptuelle (jusqu'à 5 pages) qui sera examinée pour répondre aux objectifs de l'appel d'offres et ensuite évaluée selon les critères spécifiques fournis. Les candidats sélectionnés passeront à la phase II du processus.

Phase II : Demande technique et demande de coûts à remettre avant 17 heures WAT le 30 octobre 2024

Le(s) candidat(s) qui passe(nt) à la phase II recevra(ont) un résumé des faiblesses identifiées, des questions et des demandes d'éclaircissement résultant de l'examen des notes conceptuelles. Les candidats sélectionnés seront invités à préparer une réponse complète, comprenant une approche technique détaillée et une estimation des coûts.

Les candidats retenus sont entièrement responsables de la réalisation des objectifs de l'activité. Veuillez lire chaque section de l'avis d'opportunité de financement (NOFO).

LGHS a l'intention d'attribuer jusqu'à quatre subventions aux candidats qui répondent le mieux aux objectifs de cette opportunité de financement, sur la base des critères d'examen du mérite décrits dans l'appel à candidatures. Bien que trois subventions soient prévus à la suite de l'appel à candidatures, LGHS se réserve le droit de financer l'une ou l'autre des demandes soumises ou aucune d'entre elles.

Sous réserve de la disponibilité des fonds, les subventions seront attribués au(x) candidat(s) responsable(s) dont les demandes démontrent le mieux l'approche et la méthodologie techniquement la plus adaptée et la plus rentable pour répondre aux exigences de l'appel à candidatures, qui sont entièrement conformes et qui présentent le meilleur rapport qualité-prix pour USAID/LGHS. Pour pouvoir bénéficier d'une subvention, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité énoncées à la section C et fournir toutes les informations et pièces jointes signées requises dans l'appel d'offres, ce qui constitue une demande complète.

L'appel à candidatures complet sera affiché sur les sites suivants et pourra être modifié :

- [Site web de Panagora Procurement](#)
- [Site web de Travailler avec l'USAID](#)
- [Page LinkedIn de Panagora](#)

Les candidats potentiels doivent consulter régulièrement le site web pour s'assurer qu'ils disposent des dernières informations relatives à l'appel à candidatures. Il incombe au candidat de s'assurer que l'appel à candidatures a été téléchargé dans son intégralité, y compris les éventuelles modifications. Si vous avez des difficultés à accéder à l'appel à candidatures, veuillez contacter l'équipe des subventions du LGHS à l'adresse LGHSGrants@lghsproject.net pour obtenir une assistance technique.

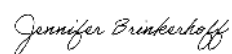
La date limite pour les questions relatives à cet avis d'opportunité de financement (NOFO) est le 7 août 2024, à 17 heures (heure de l'Afrique de l'ouest). Les réponses aux questions reçues avant la date limite seront fournies à tous les candidats potentiels par le biais d'un amendement publié sur :

- [Site web de Panagora Procurement](#)
- [Site web de Travailler avec l'USAID](#)
- [Page LinkedIn de Panagora](#)

L'émission de cet avis d'opportunité de financement (NOFO) ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de LGHS, et n'engage pas LGHS à payer les coûts encourus pour la préparation ou la soumission de commentaires ou suggestions pour une demande. Les demandes sont soumises aux risques et périls du candidat.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au projet LGHS.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,



Jennifer Brinkerhoff

Directrice de projet par intérim

Projet USAID sur la localisation de la sécurité sanitaire mondiale (LGHS)

Section A : Résumé du programme

CONTEXTE DU PROJET DE LOCALISATION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE MONDIALE AU CAMEROUN

Le projet sur la localisation de la sécurité sanitaire mondiale (LGHS), financé par l'USAID, accordera des subventions de deux ans à des organisations locales au Cameroun pour combler les lacunes critiques en matière de sécurité sanitaire publique au niveau sous-national, en utilisant une approche « One Health » (une seule santé) qui intègre la santé humaine, la santé animale et la santé de l'environnement. Le projet se concentre sur la communication des risques, l'engagement communautaire et le changement de comportement (CREC), la prévention de la résistance aux antimicrobiens et la prévention, la détection, la notification et la réponse aux maladies infectieuses (y compris les maladies zoonotiques) en mettant l'accent sur la surveillance à base communautaire. LGHS prévoit d'accorder jusqu'à quatre subventions à des organisations locales. Les candidats retenus recevront des subventions pour mettre en œuvre des activités de sécurité sanitaire dans les domaines techniques identifiés. De plus, LGHS fournira une assistance technique en matière de sécurité sanitaire mondiale (SSM), de renforcement des capacités organisationnelles et d'opportunités d'apprentissage pour soutenir l'efficacité des bénéficiaires et améliorer la portée de leurs programmes. Compte tenu de l'approche « One Health » (une seule santé) et des aspects de la communication des risques, de l'engagement communautaire et du changement des comportements sociaux, de la prévention de la résistance aux antimicrobiens et de la surveillance communautaire des zoonoses que LGHS vise à soutenir, nous encourageons la participation d'organisations ayant une expérience de la mise en œuvre d'activités liées à la santé humaine, animale et environnementale qui peuvent tirer parti de cette expérience pour aborder la question de la sécurité sanitaire publique.

OBJECTIF

L'objectif du programme de subventions LGHS Cameroun est de renforcer et de soutenir la mise en œuvre des priorités de la SSM du Cameroun et la conformité avec le Règlement sanitaire international (2005) au niveau sous-national dans les régions du Centre et de l'Ouest. Les activités de subvention retenues permettront en particulier de :

- Améliorer la capacité des organisations locales à prévenir, détecter et notifier les menaces de maladies infectieuses, y compris maladies zoonotiques, au niveau sous-national.
- Renforcer la capacité de la communauté à identifier, répondre et atténuer les risques associés à la transmission des maladies de l'animal à l'homme.
- Améliorer la capacité des organisations locales à atténuer les risques liés à la résistance aux antimicrobiens dans le secteur de la santé humaine et animale.

Toutes les activités du programme de subventions destinées à atteindre les objectifs énoncés seront mises en œuvre dans les régions du Centre et de l'Ouest.

RÔLE ATTENDU DU BÉNÉFICIAIRE DU PROGRAMME

Les bénéficiaires travailleront avec LGHS pour mettre en œuvre un programme d'activités intégrées qui contribuera à la prévention de la résistance aux antimicrobiens et à la prévention, la détection, la notification et la réponse aux maladies infectieuses (y compris les menaces de zoonoses) dans les régions du Centre et de l'Ouest, en utilisant la CREC et la surveillance à base communautaire (SBC) par le biais de

l'approche multisectorielle « One Health » (une seule santé). Les domaines techniques prioritaires sont les suivants :

- Améliorer la surveillance, la déclaration, et la réponse des maladies infectieuses prioritaires dans le secteur de la santé humaine et animale au niveau communautaire en utilisant une approche « One Health » (une seule santé).
- Exploiter les ressources existantes de la CREC (c'est-à-dire le matériel d'information, d'éducation et de communication, etc.) pour améliorer la compréhension des maladies infectieuses prioritaires (y compris les maladies zoonotiques) ainsi que des stratégies de prévention associées au niveau de la communauté, y compris l'identification des signes d'alerte précoce des maladies infectieuses prioritaires et le rôle de l'environnement ou du changement climatique.
- Exploiter les ressources existantes de la CREC (c'est-à-dire le matériel d'information, d'éducation et de communication, etc.) et identifier des approches innovantes pour sensibiliser la communauté aux facteurs de risque de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et l'impliquer dans des interventions visant à lutter contre la RAM chez les humains et les animaux, en mettant l'accent sur les agriculteurs et les communautés rurales.

Les bénéficiaires potentiels peuvent soumissionner pour une partie ou la totalité des domaines techniques de l'avis d'opportunité de financement (NOFO) et doivent clairement indiquer ce pour quoi ils soumissionnent dans leur demande. Ils doivent également indiquer clairement la zone de couverture du programme dans laquelle ils mettront en œuvre des activités au sein des régions du Centre et de l'Ouest (par exemple, districts, sous-districts) et identifier les publics cibles.

Les bénéficiaires devront:

- Collaborer avec LGHS pour élaborer un plan de travail et mettre en œuvre un programme d'activités intégrées qui contribueront durablement à la prévention, à la détection et à la réponse aux menaces liées aux maladies zoonotiques en utilisant les domaines techniques sélectionnés.
- Participer à la planification du projet, au budget et aux réunions préparatoires de suivi et d'évaluation immédiatement après l'attribution de la subvention.
- Surveiller régulièrement leur programme ; s'engager dans des exercices d'amélioration continue et de gestion adaptative afin d'atteindre les objectifs définis du programme.
- Participer aux réunions mensuelles d'examen des données pour contribuer au suivi des indicateurs clés.
- Partager leurs expériences et contribuer à l'apprentissage ; s'engager activement dans des opportunités d'apprentissage qui permettront d'améliorer les performances et l'efficacité du programme.
- Assurer la circulation de l'information entre eux-mêmes et les structures/systèmes gouvernementaux.
- Fournir des données, mais aussi rechercher et recevoir des informations des entités gouvernementales impliquées dans des travaux liés à leur programme aux niveaux sous-national et national (par exemple, le programme national de prévention et de lutte contre les zoonoses émergentes et réémergentes, le ministère de la santé publique, le ministère de l'élevage, de la pêche et des industries animales, le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable, le ministère des forêts et de la faune, et les districts sanitaires).
- S'engager activement dans la conception et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités, avec le soutien et le financement de LGHS.

[FIN DE LA SECTION A]

Section B : Informations sur les subventions

DOMAINES PRIORITAIRES DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS

L'appel à candidatures (RFA) s'adresse aux candidats souhaitant proposer des activités financées par des subventions pour soutenir les programmes de sécurité sanitaire mondiale de l'USAID dans les domaines d'intérêt technique sélectionnés. Ces trois domaines correspondent à l'expertise stratégique de l'USAID, avec un engagement particulier dans les secteurs de la santé humaine, animale et environnementale pour le Cameroun.

Les bénéficiaires sont invités à soumettre des demandes de subvention pour des programmes techniques dans un ou plusieurs des domaines d'intérêt technique suivants :

- Améliorer la surveillance, la notification, et la réponse des maladies infectieuses prioritaires dans le secteur de la santé humaine et animale au niveau communautaire en utilisant l'approche « One Health » (une seule santé).
- Exploiter les ressources existantes de la CREC (c'est-à-dire le matériel d'information, d'éducation et de communication, etc.) pour améliorer la compréhension des maladies infectieuses prioritaires (y compris les maladies zoonotiques), ainsi que des stratégies de prévention associées au niveau de la communauté, y compris l'identification des signes d'alerte précoce des maladies prioritaires et le rôle de l'environnement ou du changement climatique.
- Exploiter les ressources existantes de la CREC (c'est-à-dire le matériel d'information, d'éducation et de communication, etc.) et identifier des approches innovantes pour sensibiliser la communauté aux facteurs de risque de la RAM et l'impliquer dans des interventions visant à lutter contre la RAM chez les humains et les animaux, en se concentrant sur les agriculteurs et les communautés rurales.

ESTIMATION DES FONDS DISPONIBLES ET NOMBRE DE BOURSES ENVISAGÉES

LGHS prévoit que ce prix sera un prix fixe ou un prix remboursable. Le type de subvention sera basé sur la description du programme et les résultats de l'évaluation préalable à l'attribution, que LGHS effectuera avant d'attribuer la subvention. Sous réserve de la disponibilité des fonds, le projet prévoit d'attribuer jusqu'à quatre subventions, chacune d'une valeur maximum de 250 000 dollars, sur une période de deux ans. Les négociations ne seront menées qu'avec les candidats retenus. LGHS se réserve le droit d'accorder une subvention à l'une ou l'autre des demandes soumises, ou à aucune d'entre elles.

DATE DE DÉBUT ET PÉRIODE D'EXÉCUTION

La période d'exécution prévue est de deux ans, sous réserve des fonds disponibles. La date de début sera à la signature de la bourse, estimée à décembre 2024 ou aux alentours de cette date.

[FIN DE LA SECTION B]

Section C : Informations sur l'éligibilité

CANDIDATS ÉLIGIBLES

Ce concours est ouvert à toute organisation non gouvernementale (ONG) locale qui est une entité à but non lucratif ou à but lucratif enregistrée au Cameroun auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) sous l'autorité du ministère du Travail et de la Sécurité sociale. La subvention sera également accordée aux entités locales qui sont légalement enregistrées conformément à la loi camerounaise et qui cherchent à renforcer la capacité de sécurité sanitaire mondiale de leur pays. Il peut s'agir notamment :

- Des ONG à but lucratif ou non lucratif
- Des organisations de la société civile
- D'organisations communautaires (à but lucratif ou non)
- Des coopératives ou associations locales
- Des entreprises privées.

Les organisations basées en dehors du Cameroun ne seront pas considérées comme éligibles pour une subvention.

Les bénéficiaires de subventions doivent être en mesure de démontrer leur capacité à :

- Disposer de solides capacités managériales, techniques et institutionnelles pour atteindre les résultats du projet.
- Disposer d'un système de contrôle interne et de mesures visant à sauvegarder les actifs et à prévenir la fraude.
- Avoir une bonne réputation auprès de toutes les autorités civiles et fiscales
- Posséder une responsabilité financière et la capacité de tenir des registres détaillés de toutes les dépenses.
- Accepter de signer les assurances et certifications requises par l'USAID en fonction de la valeur de la subvention.

Les candidats devront également répondre à une enquête préalable à l'attribution de la subvention, dans le cadre de la détermination de l'éligibilité à la subvention.

CANDIDATS INÉLIGIBLES

Les organisations **non** éligibles pour participer au programme de subvention comprennent les entités qui :

- Sont suspendues ou exclues par le gouvernement américain ou font l'objet d'une exclusion active dans le System for Award Management (système de gestion des subventions).
- Figurent sur la liste des ressortissants spécialement désignés et des personnes bloquées tenue par l'Office of Foreign Assets Control (bureau de contrôle des actifs étrangers).
- Figurent sur la liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations unies.
- Sont des partis, groupements ou institutions politiques ou leurs filiales et sociétés affiliées.
- Préconisent ou promeuvent des politiques antidémocratiques ou des activités illégales.
- Sont des organisations confessionnelles dont les objectifs sont discriminatoires et religieux et dont l'objectif principal de la subvention est de nature religieuse.
- Figurent dans les informations supplémentaires concernant les entités interdites qui peuvent être fournies par l'USAID.
- Refusent de signer les certifications et assurances requises.

- Sont des structures universitaires.

[FIN DE LA SECTION C]